

EAU LIBRE 2020/2021

RÈGLEMENT COUPE DE BRETAGNE

Préambule : La ligue de Bretagne de Natation se réserve la possibilité de modifier à tout moment ce règlement en fonction des normes sanitaires relatives à la pandémie du coronavirus et des obligations et directives édictées par les autorités compétentes.

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN, FINA et le grand public.

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne « Jeunes (2008/2009/2010) » est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur par l'intermédiaire de la plateforme « eau libre ffn ». <https://www.ffneaulibre.fr/> pour les organisateurs affiliés à la FFN

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Le port d'une combinaison thermique pourra être obligatoire, autorisée ou interdite en fonction de la température de l'eau selon les règles établies par la FFN ou par dérogation selon le règlement particulier établi par chaque organisateur pour ses épreuves.

Les organisateurs s'engagent :

- à mettre en place un 500 m : « ex-pass'compétition » eau libre ou une épreuve similaire (sous forme de relais éventuellement)
- A utiliser la plateforme FFN <https://www.ffneaulibre.fr/> et extranet pour le traitement des épreuves (engagements, résultats....) pour les organisateurs affiliés à la FFN
- A se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux. Les officiels devront avoir la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental

d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels en liaison avec l'ERFAN.

- **A se référer aux documents proposés par la FFN , en particulier, « le guide de l'Organisateur » pour planifier et aménager ses épreuves.**
- **A rédiger un règlement spécifique de leurs épreuves, visé par la ligue de Bretagne et consultable sur le site internet du club organisateur.**
- **A communiquer à ligue l'identité et les coordonnées du responsable « sécurité »**
- **A déterminer le niveau du dispositif préventif de sécurité à l'aide de l'outil fédéral . Il devra être transmis à ligue pour information.**
- **A organiser et à mettre en place , un plan sécuritaire adapté aux conditions spécifiques des courses (distances, milieu, conditions climatiques, température de l'eau ,.....etc...) et en adéquation avec les diverses directives sécuritaires émises par les autorités compétentes.**
- **A prévoir , en cas d'épidémie avérée, un protocole sanitaire conforme aux diverses directives gouvernementales et fédérales.**

Chaque organisateur participe à la dotation des récompenses finales en versant sa quote-part (200 €) à la ligue de Bretagne , sous forme de chèque encaissable après réalisation de l'étape concernée.

Les Catégories d'âge en eau libre (filles et gars) sont les suivantes :

juniors 1 : 2006/2007

juniors 2 : 2005/2004

juniors 3 : 2003/2002

seniors : 2001 et avant

Chaque organisateur déterminera ses propres récompenses avec au minimum

un podium « scratch » et un podium « Juniors 1 » sur l'épreuve principale (T.C.)

un podium « scratch » et des podiums « Jeunes (2008,2009 et 2010) pour les épreuves de la Coupe de Bretagne « Jeunes »

La ligue de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur, aux conditions exigées par la ligue dans son règlement financier, le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport et sa restitution.

La ligue de Bretagne pourra désigner un délégué chargé de superviser les épreuves et qui présentera son rapport courant de semaine suivante. Après chaque étape, un classement provisoire de la coupe de Bretagne sera établi.

Une journée de compétition pourra comprendre plusieurs épreuves : les nageurs ne seront autorisés qu'à nager une seule épreuve individuelle par journée . En conséquence, un nageur ne pourra marquer des points que sur une seule et unique course par jour.

Pour l' épreuve la plus longue, quelle qu'en soit la distance, comptant pour la Coupe de Bretagne T.C., les points distribués seront ceux des 5 km et plus du barème de la Coupe de France : à savoir dégressif à partir de 3500 pts.

Pour l'autre ou les autres distances (plus courtes), comptant aussi pour la Coupe Bretagne T.C. et pour la Coupe de Bretagne Jeunes (2008/2009/2010) les points distribués seront ceux du barème sous-jacent de la Coupe de France à savoir dégressif à compter de 2000 pts

Pour la coupe de Bretagne Jeunes une seule course par étape sera prise en compte , celle qui figure dans le calendrier.

Les courses individuelles inférieures à 1 km ne donneront pas lieu à l'attribution de points.

Les courses dont la distance est supérieure à 3 km ne pourront être le support de la coupe de Bretagne «Jeunes»

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
BAREME A POINTS TC	3500	3400	3350	3300	3250	3200	3150	3100	3000	2950	2900	2850	2800	2750	2700	2650	2600	2550	2500
BAREME B POINTS TC et jeunes	2000	1900	1850	1800	1750	1700	1650	1600	1550	1500	1450	1400	1350	1300	1250	1200	1150	1100	1050

Les points attribués seront dégressifs de 50 pts en 50 pts jusqu'à 500 points et point par point après 500 points .

Les points marqués par les nageurs des catégories concernées seront doublés sur les étapes supports des Championnats de Bretagne

En parallèle aux épreuves individuelles, les organisateurs pourront mettre en place des épreuves de relais mixtes comprenant au maximum 2 nageurs et 2 nageuses, sur un format libre limité à 4 x 1250 mètres maximum. Il pourra également être proposé des relais messieurs et dames avec des résultats distincts. D'autres formats pourront être proposés, mais devront faire l'objet d'une validation par la ligue. L'inscription à ces épreuves se feront également sur la plateforme fédérale . Dans un relais mixte, le positionnement des messieurs et des dames est indifférent, mais l'ordre devra être notifié lors de son engagement et confirmé sur place 30 mns avant le début de l'épreuve. Les membres du relais devront porter un bonnet identique (celui de leur club). Un club pourra présenter plusieurs équipes. Le passage de relais pourra se faire dans l'eau, à terre (à l'australienne) par un contact manuel ou un passage de témoin, ou plongé (relais natation course) dans une zone

définie. **Ces épreuves donneront lieu à l'attribution de points dans le classement des clubs de la Coupe de Bretagne.**

Sauf formulation spécifique , l'ensemble des épreuves individuelles proposées égale ou supérieure à 1000 m seront « Coupe de Bretagne T. C. »
Cependant : pas de possibilité de marquer des points sur **2 épreuves le même jour.**

Pour la Coupe de Bretagne T/C : Le nombre de points total par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque journée-étape et en retenant les

7 meilleurs scores si la Coupe comporte	9 journées-étapes ou moins
8 meilleurs scores si la Coupe comporte	10 ou 11 journées-étapes
9 meilleurs scores si la Coupe comporte	12 ou 13 journées étapes
10 meilleurs scores si la Coupe comporte	14 journées étapes ou plus.

Pour la Coupe de Bretagne Jeunes , le nombre de points total par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque étape et en retenant les

5 meilleurs scores si la Coupe comporte	6 journées-étapes ou moins
6 meilleurs scores si la Coupe comporte	7 ou 8 journées-étapes
7 meilleurs scores si la coupe comporte	9 journées étapes ou plus.

Bien entendu, un nageur aura la possibilité de nager sur l'ensemble des journées étapes . Les points non retenus pour un nageur qui aura dépassé le nombre d'épreuves prises en compte sont bloqués et seront pas récupérés par le nageur suivant dans l'épreuve concernée

Classements et Récompenses

Classement individuel des nageurs

Rappel:Un nageur ne pourra marquer des points que sur une seule et unique course par jour.

En cas d'égalité, le classement de la dernière étape départagera les ex-æquo

Le classement sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié(e) dans un club de la ligue de Bretagne , les licenciés titulaires de la licence promotionnelle eau libre étant rattachés au club NATATION BRETAGNE.

Il y aura un classement « toutes catégories » et « Juniors 1 » sur l'ensemble des distances et un classement « Jeunes » pour chaque catégorie d'âge (2010, 2009 et 2008) sur les distances définies pour la Coupe de Bretagne des Jeunes.

Les 6 premiers hommes et 6 premières femmes du classement général toutes catégories recevront un prix en numéraire lors de la dernière étape : 1^{er} : 300 €, 2^{ème} : 200 €, 3^{ème} : 150 €, 4^{ème} : 100 €, 5^{ème} : 50 €, 6^{ème} : 30 € ainsi que les 3 premiers et premières Junior 1 : 1^{er} 50 €, 2^{ème} : 30 €, 3^{ème} : 20 € .

Les 3 premiers et 3 premières des 3 catégories d'âge du classement « jeunes » (2008, 2009, 2010) recevront un prix en bon d'achat lors de la dernière étape . 1^{er} : 20 €, 2^{ème} : 10 €, 3^{ème} : 10 €

ces prix prévus pour 14 organisations ou plus seront proratisés en fonction du nombre de journées-étapes effectives .

Classement régional des clubs

Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne T.C. selon le barème spécifique ci-après :

- Chaque nageur et chaque nageuse marqueront 1 point à compter de la 5^{ème} place ; les premier(ère), second(e), troisième et quatrième nageurs(euses) marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.

- Chaque relais marquera 1 point à compter de la 10^{ème} place, les 9 premiers relais marqueront respectivement 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 pts. - Idem pour les autres épreuves par équipes (contre la montre)

- La somme des points obtenus par les clubs pour les épreuves « toutes catégories » masculines et féminines sur l'ensemble des étapes déterminera le classement final.

- Le club NATATION BRETAGNE, compte tenu de sa spécificité sera hors classement

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club.

Officiels

Les organisateurs s'engagent : à se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils

fédéraux. Les officiels devront avoir la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels en liaison avec l'ERFAN.

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE « Eau libre »

Plusieurs organisations de la Coupe de Bretagne en eau libre seront supports des championnats de Bretagne en eau libre:

- Championnats de BRETAGNE T.C. : (2007 et avant)
sur 5 km minimum.
Date: 24 juillet lieu: CARNAC distance: 5 KM
- Championnats de BRETAGNE des Jeunes : (2008/2009/2010)
sur 3 km maximum
Date: 12 septembre lieu: TRESTEL distance: 1,5 KM
- Championnats de BRETAGNE des MAÎTRES : 1996 et avant
Date : 31 juillet lieu: LOCQUIREC distance : 2 KM

Récompenses : Médailles au 3 premiers et 3 premières nageurs des catégories concernées et licenciés dans un club breton.

Ces championnats feront également partie de la coupe de Bretagne eau libre.
Les points marqués seront doublés.

CHAMPIONNATS de BRETAGNE INTERCLUBS OPEN « EAU LIBRE »

Une organisation sera support du championnat de Bretagne OPEN «Interclubs».

Date : 28 et 29 aout 2021

lieu : REDON

distances : voir règlement ci dessous,

Il y aura un classement «OPEN» et un classement «BRETAGNE»

Chaque équipe sera composée au minimum de: 4 filles et 4 garçons, licenciés dans le même club.

programme:

- 2 nages individuelles

course A (5 km) et course B (2 km) . Le nombre d'engagements sur ces 2 courses n'est pas limité. Rentreront dans le classement « interclubs » les 4 premiers et les 4 premières de chaque club.

- 2 Relais mixtes 2 x (2 filles et 2 garçons) : 2 (4 x 500 m)
- 1 contre la montre par équipes masculines (4 nageurs) sur 2 km
- 1 contre la montre par équipes féminines (4 nageuses) sur 2 km

Les clubs pourront engager plus de 2 relais mixtes, mais seuls le classement les 2 premiers relais de chaque club sera pris en compte dans le classement « interclubs »

les clubs pourront engager plus d'un contre la montre masculin et plus d'un contre la montre féminin, mais seuls le premier contre la montre masculin et le premier contre la montre féminin de chaque club seront pris en compte dans le classement « interclubs »

Des nageurs et des nageuses différents peuvent entrer dans les compositions des relais et des «contre la montre»

Le classement

place	Points CLM F et M	Points :course B Individuel	Points : course A Individuel	Points des Relais
1	0	0	0	0
2	2	2	2	2
3	3	3	3	3
4	4	4	4	4
5	5	5	5	5
6	6	6	6	6
7	7	7	7	7
8	8	8	8	8
9	9	9	9	9
10	10	10	10	10
11	11	11	11	11
12	12	12	12	12
13	13	13	13	13

etc	14,15,16,17,18 etc	14,15,16,17,18 etc	14,15,16,17,18 etc	14,15,16,17,18 etc
-----	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Les vainqueurs des championnats "interclubs" seront les équipes réalisant les scores les plus faibles.

Récompenses : Coupe aux 3 premières équipes (ligue de Bretagne)

Les points marqués sur les relais départageront les ex-aequo.

Ces interclubs feront partie intégrante de la Coupe de Bretagne . Pour les clubs affiliés à la ligue de Bretagne : classement individuel sur les épreuves individuelles, (TC sur le 5 km, Jeunes sur le 2 km))
Classement des clubs sur les relais et le contre la montre.(voir règlement de la Coupe Bretagne)